

TEREYGEOL Justin-Antoine, né le 12 août 1908 à Seilhac (Corrèze). Sa mère tenait un café « Le Tivoli » dans le bourg de Seilhac et son père, une entreprise de maçonnerie dans laquelle Justin travaillait. Il avait une sœur morte en 1918 et deux frères, Elie le plus jeune et Marcel-Gabriel, mobilisé en 1939 qui décédera lors d'un accident de moto près de sa garnison. Marié à Angèle, employée des Postes, trois enfants naîtront, deux filles de 11 et 2 ans et un garçon de 6 ans en 1944. Justin Téreygeol est raflé au café à Seilhac, le matin du 9 juin 1944 par les « SS » de la division Das Reich et conduit devant la pharmacie Lajoinie et La Poste, dans la maison Brunie et devant le Château de Seilhac avec d'autres hommes dont Lulu Besse, André Tintignac, François Bournazel, Henri Fayat, et Antoine Bouillac. Ils seront acheminés en début de soirée jusqu'à la Manufacture de Tulle et enfermés avec les tullistes raflés le matin dans la ville.

Justin Téreygeol sera déporté le lendemain 10 juin 1944 dans l'un des camions stationnés dans la rue du Tir en partance pour Limoges via Brive et Poitiers. Il est blessé à l'épaule par une pierre du mur d'enceinte de la cour carrée lors du bombardement anglais du 13 juin 1944 sur Poitiers et transféré à la prison de « La Pierre Levée ». Son épouse Angèle et Lucie Bouillac dont le père avait été pris, décident de partir à Poitiers vers la mi-juillet, d'abord à pied jusqu'à Masseret en raison de l'interdiction de circuler puis à vélo. Elles sont arrêtées par la Gestapo devant la prison, à l'entrée de la ville du Poitou. Avec l'appui de Madame Lajoinie, pharmacienne à Seilhac, Angèle aura l'autorisation de voir son père une seule fois, pendant un quart d'heure au cours duquel, celui-ci, en lui tendant son alliance, lui dira : « *Tiens, je ne reviendrai certainement pas...* » Reçue aussi à l'Evêché de Poitiers, Angèle Téreygeol ne pourra pas sortir son mari des mains des Allemands. Il sera transféré à Compiègne bien après les autres tullistes qui seront embarqués à Compiègne dans le convoi de la mort du 2 au 5 juillet 1944.

La ligne de chemins de fer entre Compiègne et Dachau via la Champagne était inutilisable en raison des bombardements, le 24 août 1944 en fin d'après-midi, les nazis évacuent le « fronstalag 122 » pour un départ vers l'Allemagne, emmenant avec eux les archives du camp de Royal-Lieu et les derniers prisonniers valides (plus de 850) dont Justin Téreygeol et Pierre-Henri Teitgen (Ministre du Général De Gaulle par la suite), laissant plus d'une centaine de malades. Ils empruntent un trajet au nord via Cambrai, Valenciennes et la Belgique. Le convoi parti du quai de Margny Lès Compiègne (Oise) sera arrêté à 11 heures, le lendemain matin 25 août à Péronne (Somme) à la gare de la Chapelette, l'aviation alliée ayant fait sauter le pont ferroviaire sur la rivière. Sous escorte allemande, les déportés seront enfermés jusqu'au 31 août dans un ancien camp de prisonniers de guerre à la périphérie de la ville au lieu dit « *Les Quinconces* ». Ce jour-là,

le camp est déserté par les gardes allemands, peu de temps avant la libération de la ville (1^{er} septembre). Les prisonniers, livrés à eux-mêmes seront secourus par la Croix-Rouge, le Consul de Suède (en vertu de l'unique application de l'accord du 17 août 1944 concernant le sort des déportés politiques mettant fin, en France, à l'expédition de déportés à destination *de la solution finale*) et la population locale qui habille, nourrit et approvisionne les déportés en couvertures. Certains d'entre eux participeront avec les F.F.I (Forces Françaises de l'Intérieur, au nettoyage de la ville dans la nuit qui suivra, à la recherche des soldats allemands en perdition.

Libre, Justin Téreygeol rejoindra un oncle maternel à Paris puis enfin Seilhac en Corrèze à la Toussaint 1944. Les affectations successives de son épouse (qui vit toujours en 2005) dans les Postes à Mercoeur (Corrèze), Trizac (Allier), Chantel (Cantal) et St Chamant (Corrèze) le conduiront à se retirer à Seilhac. Il décédera à l'hôpital de Tulle le 3 juillet 1982 à près de 74 ans.

Texte rédigé par Patrick Teyssandier, Peuple et Culture. Tulle an avril 2005 sur les indications de la famille Téreygeol (Angèle, l'épouse, Lucienne et Robert les enfants), Roger Locuty et Daniel Therby de la Société Archéologique et d'histoire locale de Péronne (Somme). Nos remerciements à David Desousa du Musée A. Danicourt de Péronne qui nous a mis en contact avec Roger Locuty.



Téreygeol Justin (son fils dans les bras)
Déporté, interné.



"Photo-Eclair"
QUAI BALUZE
TULLE.

Justin Téreygeol et son épouse.



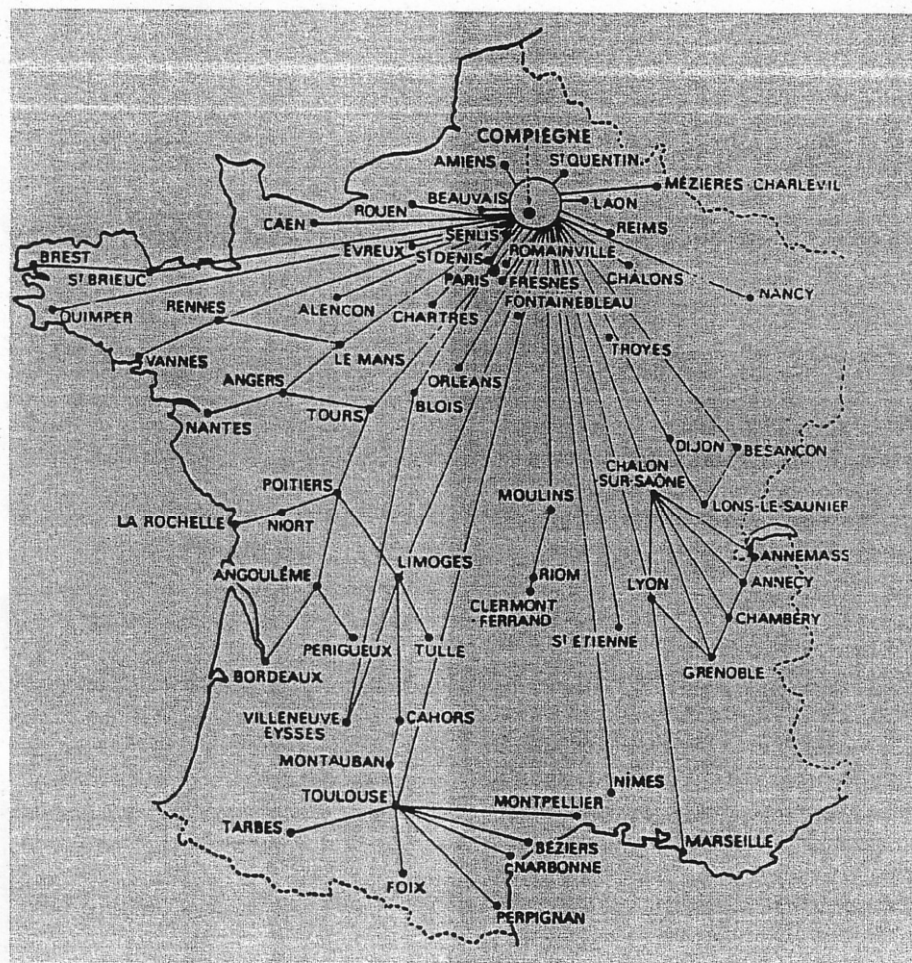
Justin Téreygeol.



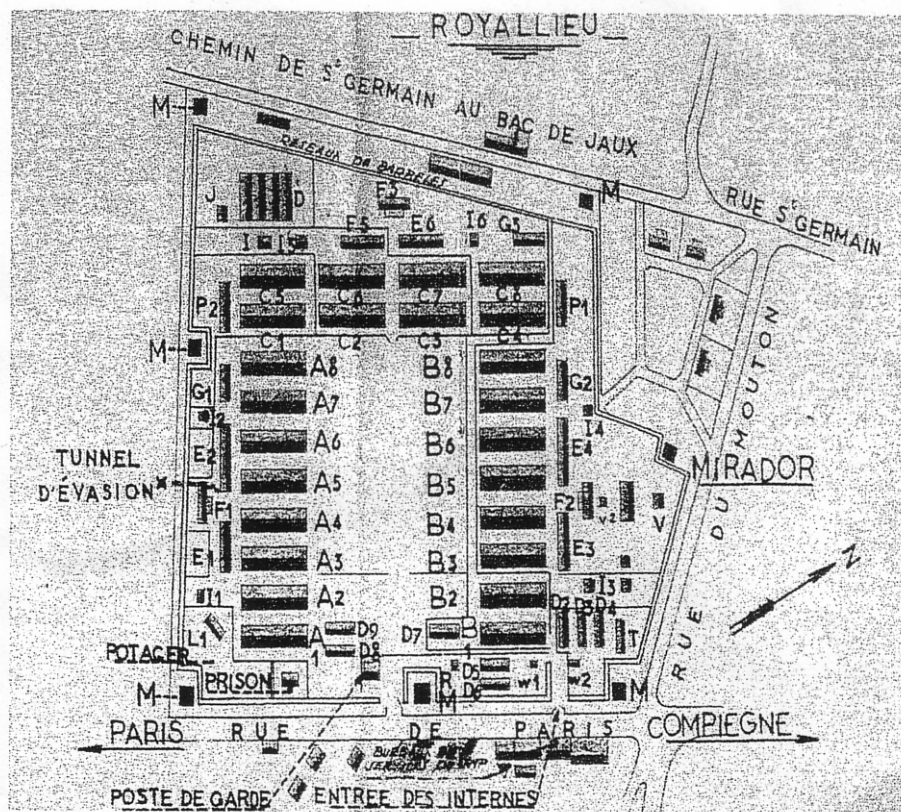
Justin Téreygeol et sa famille.



18 septembre 1938.



Transferts d'internés sur Compiègne-Royallieu (mai-juin 1944)



Camp de Royallieu à Compiègne (Internement des prisonniers en partance pour l'Allemagne en convois ...)

Fin août 1944 : un train de déportés bloqué en gare de Péronne

Six jours avant la libération de la ville, un train convoyant cinq cents déportés est bloqué à la gare de Péronne-La Chapelle. Leur sort est incertain jusqu'à la fuite des Allemands face à la progression des troupes américaines.

ciennes. Ils aiguillent donc le train sur la ligne Paris-Valenciennes, qui passe par Péronne. C'était sans compter sur la démolition du pont de la Chapelle. Le train s'y trouve bloqué.»

Dès lors, la situation se complique pour les gardiens (S.S. et soldats de la Wehrmacht) qui ne savent plus trop quoi faire des déportés. Ils décident de les faire descendre du convoi et de leur faire traverser la ville pour rejoindre à pied l'ancien camp de prisonniers de guerre situé au Quinconce. Un camp désaffecté dénué de tout qui ne dispose d'aucun moyen de couchage ni de point d'eau et encore moins de sanitaires. Les déportés y souffrent d'une terrible soif.

«Désespéré devant cette situation, l'un des gardiens se présente à la mairie le lendemain, 27 août, et demande de l'eau. Le maire M. Boinet lucre

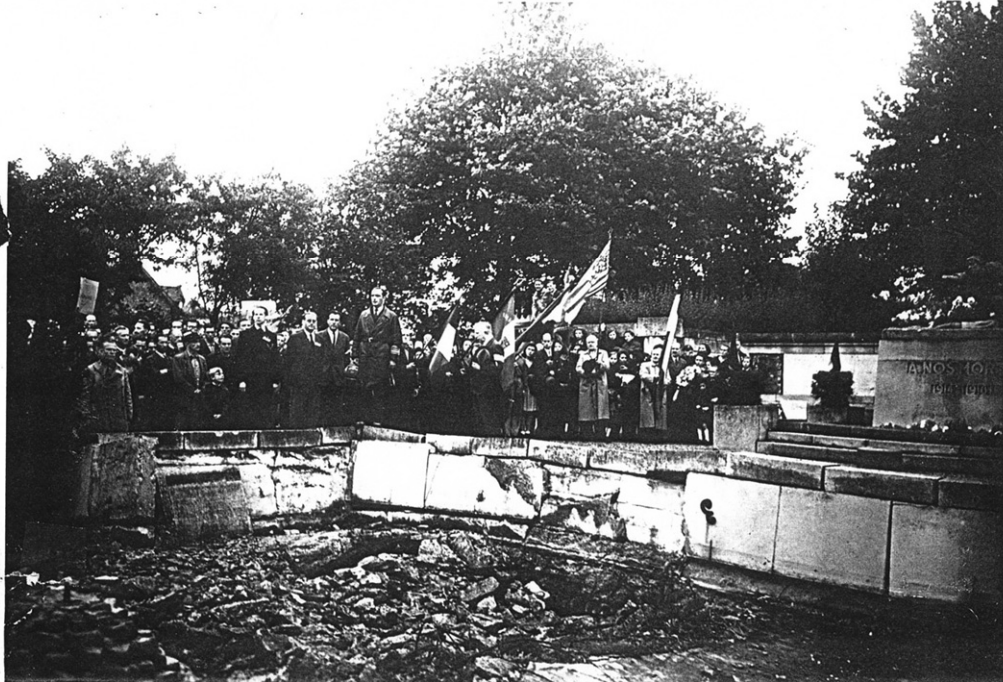


Péronne (80) le 2 sept 1944. (Lendemain de la Libération de la Ville - Venant du camp de Royallieu à Compiègne (Oise) le train emmenant en déportation 800 à 900 prisonniers politiques, est stoppé à Péronne (80) - pont de chemin de fer sauté. Ils sont libérés en cette ville. Sur cette photo, ils se sont rassemblés au carrefour de la "Banque de France" pour se rendre à une cérémonie patriotique au Monument aux Morts pour la France.



A Péronne dans la Somme.

Devant le Monument aux "Morts pour la France" de Péronne
Cérémonie patriotique du 2 Septembre 1944, lendemain de la libération de la Ville.
Au 1^{er} rang et derrière, à gauche, tous les déportés politiques venant de Compiègne
libérés, deux jours avant en notre cité, au cours d'un transfert par train vers l'Allemagne



R. LOCUTY
PÉRONNE

Péronne (Somme)



Justin Téreygeol, revenu de Péronne (Déporté / Interné).